

# Vers la résurrection de la culture du café ? (page 2)



Le Conseil des ministres, réuni ce mercredi 7 mai 2025, a fixé le prix du café cerise à 2.800 FBu alors qu'il était jusque-là à 1.380 FBu le kilo.

## TIC



### Numérique

L'accès au numérique en question  
(page 2)

## DEVELOPPEMENT



### Rusumo

Quand la jacinthe d'eau s'invite à Rusumo  
(page 4)

## FINANCE



### Projet de loi des finances 2025-2026

QAmbitieux malgré un déficit important  
(page 5)



Le journal se rapproche de ses lecteurs. Il va diffuser des informations en continue et en intégralité 24h/24.

## Editorial Période électorale : la vie continue



Mélance Maniragaba,  
Rédacteur en chef adjoint

lieu ce 9 mai 2025 à Gitega, la capitale politique. Evidemment, cette campagne est une période délicate qui attire l'attention de tous, et où on n'a pas droit à l'erreur, surtout en matière de gestion. Normalement, la gestion de la chose publique voire de soi-même doit être continue.

Durant cette période de grande envergure, chaque citoyen doit adopter un comportement responsable marqué par le respect de la chose publique et de ses concitoyens. Pendant la campagne électorale, certains dignitaires vivent dans la crainte de l'avenir. Craignant d'éventuels

changements, ils se livrent à la malversation, oubliant la continuité des institutions et les probables poursuites judiciaires par les nouvelles autorités élues.

D'autres, pour séduire l'électorat, augmentent les dépenses en distribuant boissons et autres faveurs, oubliant que leurs familles auront besoin de ressources après la campagne.

Cette période devrait pourtant être encadrée par des règles strictes de responsabilité budgétaire, notamment un plafonnement des dépenses publiques dans une logique de

redressement économique et de lutte contre la pauvreté.

Il est important de rappeler à la jeunesse, souvent manipulée pendant la campagne, que la politique fait partie de la vie, mais qu'elle n'en constitue pas la totalité. Elle ne doit donc pas perdre de vue ses objectifs ni se laisser détourner par des promesses souvent non tenues.

Elle doit plutôt apprendre à organiser son temps, s'engager intelligemment et poursuivre ses activités sans relâche en particulier celles génératrices de revenus. Et cela, sans oublier de

se préserver émotionnellement pour éviter les déceptions pouvant nuire à sa santé.

Que chacun respecte les règles du jeu afin que la campagne électorale ne soit pas une menace pour l'intérêt national. Qu'elle devienne au contraire une occasion de démontrer les immenses potentialités du pays dans un esprit de cohabitation pacifique et de développement durable.

L'ouverture solennelle de la campagne électorale des élections de 2025 a eu

### AGRICULTURE

## La hausse du prix du café réussira-t-elle à ressusciter cette culture ?

Le prix du café cerise vient d'être majoré de 1.420 FBu le kilo, soit plus de 100%, un effort considérable de la part du gouvernement selon les caféiculteurs. Cette augmentation réussira-t-elle à convaincre les caféiculteurs à revenir sur cette culture d'exportation, qui a perdu progressivement son attrait à cause de son faible prix rémunérateur ?



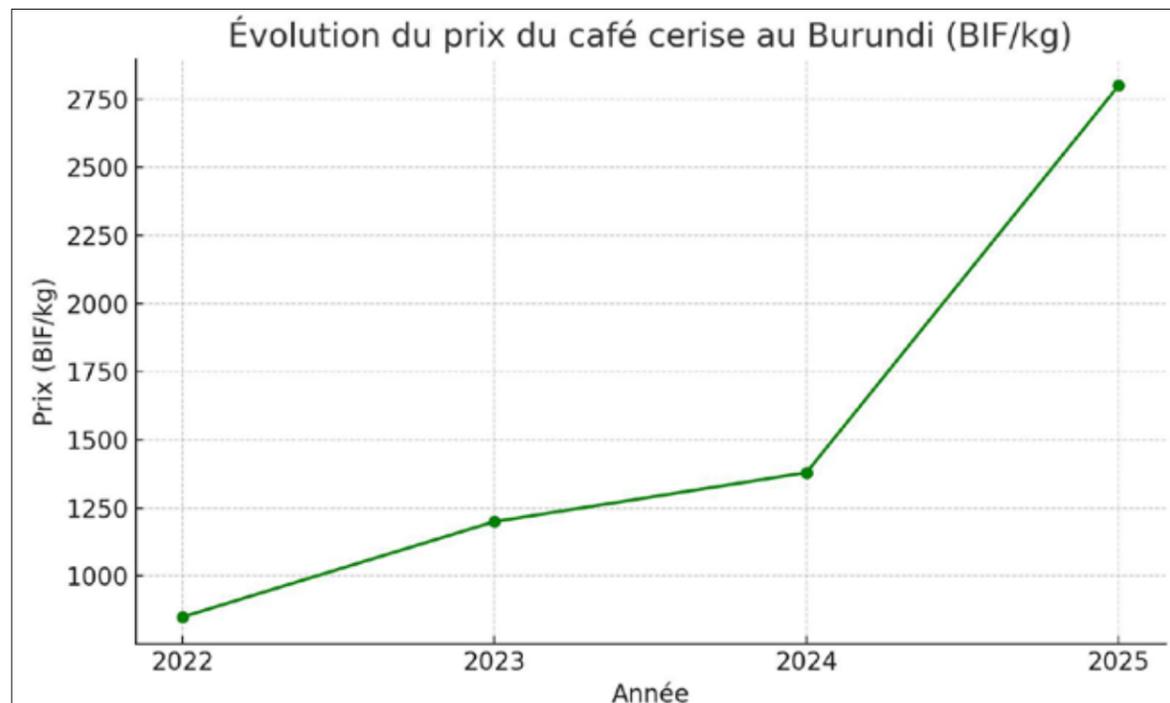
Le prix du café cerise vient d'être majoré de 1.420 FBu.

Le Conseil des ministres, réuni ce mercredi 7 mai 2025, a fixé le prix du café cerise à 2.800 FBu alors qu'il était jusque-là à 1.380 FBu le kilo. Cela signifie qu'il vient de connaître une augmentation de 1.420 FBu, soit plus de 100%. Une hausse tant attendue par les caféiculteurs dont la majorité commençait à se décourager et à se tourner vers d'autres cultures, jugées plus rentables.

« Nous n'avons pas encore atteint le prix souhaité par les caféiculteurs, mais je suis ravi par cet effort du gouvernement », confie M. Claver Nzimpora, un caféiculteur de 69 ans habitant à Kayanza. Pour lui, cette hausse du prix du café montre clairement que le gouvernement burundais souhaite redonner un élan à la culture du café et qu'il a entendu les doléances des caféiculteurs.

### Un effort, oui, mais encore insuffisant

Selon ce caféiculteur, la culture du café nécessite aujourd'hui des investissements colossaux. « A ce moment-ci, nous sommes en pleine cueillette et devons payer



les journaliers jusqu'à 5.000 FBu chacun du matin jusqu'à midi. De plus, nous devons acheminer le café jusqu'à l'usine située à plus de 5 km de chez nous. Ceux qui le transportent à vélo nous facturent 100 FBu par kilo. Ce qui signifie que pour 100 kg, je dois payer 10.000 FBu. » En y ajoutant d'autres coûts liés à la culture du café, on constate que nous ne gagnons presque rien.

M. Nzimpora suggère qu'au moment de fixer les prix du café, les caféiculteurs soient impliqués dans les discussions afin de prendre en compte les difficultés rencontrées par les producteurs et d'envisager des solutions pour

promouvoir cette culture. « Ce sont les agriculteurs qui connaissent le mieux ces réalités. Il est donc essentiel que leurs préoccupations soient prises en compte », explique-t-il. Cette recommandation a d'ailleurs focalisé l'attention du Conseil des ministres. « Comme les caféiculteurs sont en principe regroupés en coopératives, il est recommandé d'organiser des réunions de concertation afin que la fixation des prix du café soit faite en toute transparence » lit-on dans le communiqué sanctionnant cette réunion.

Le Conseil des ministres précise que le calcul du prix d'achat du

café tient compte de plusieurs paramètres, notamment la production prévisionnelle, la qualité du café, le rendement moyen de transformation, les coûts de production et autres coûts opérationnels, le niveau de la bourse et le taux de change du dollar américain par rapport au franc burundais. Le Conseil des ministres suggère également la création d'une autorité de régulation pour tous les produits d'exportation.

### Vers la résurrection de cette culture ?

En décembre 2023, la Banque centrale a signalé une baisse de 46,1 % de la production de café vert, entraînant une chute de 45 % des recettes d'exportation liées à ce produit. Parmi les causes de cette baisse figurait le désintérêt des caféiculteurs, découragés par des prix au producteur trop bas. Cette situation les a poussés à abandonner la culture du café pour se tourner vers des cultures moins exigeantes en terme d'investissements et plus rentables à court terme. De même, les prix rémunérateurs faibles ont fait qu'il y ait une augmentation exponentielle de la fraude liée au café, qu'il soit sec ou sous forme de cerises. Une partie de la production était exportée illégalement vers les pays voisins où les prix sont plus attractifs. M. Nzimpora reste convaincu que cette hausse du prix du café va encourager fortement les caféiculteurs à revenir sur la culture du café et ainsi augmenter sa production.

Rappelons que le prix d'un kilogramme de café qui vient d'être fixé à 2.800 FBu était à 1.380 FBu en 2024, à 1.200 FBu en 2023, à 850 FBu en 2022 et à 700 FBu en avril 2021..

Florence Inyabuntu

**BurundiEco**  
Media - Fair - Station

Rohero I, Avenue de la Révolution, n°8  
Référence CNC : 100/CNC/236/2012  
Parution le vendredi

Directeur de publication et Rédacteur en chef : Benjamin Kuriyo

Rédacteur en chef adjoint : Mélance Maniragaba

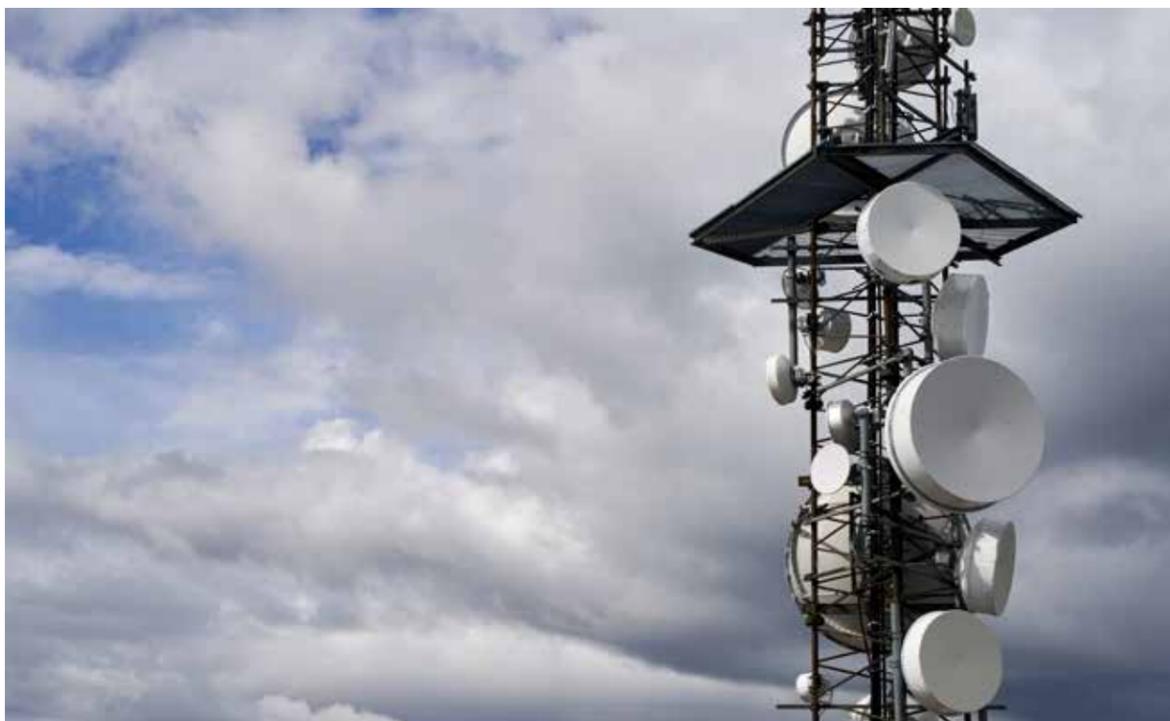
Service commercial : +257 22 277868 / 65800014

Taux de change du 09 Mai 2025  
Sources : BRB/www.brb.bi

Monnaies étrangères	Marché officiel	
	Acheteur	Vendeur
Dollar USA	2912	2958
Euro	3269	3322
Shi. Kenyan	22,5301	22,8935
Shi. Tanzanien	1,0795	1,0969
Shi. Ougandais	0,7952	0,8080
Fr Rwandais	2,0620	2,0952

# L'accès au numérique en question

Insuffisance de courant électrique, connectivité instable, faiblesse du marché des ressources humaines, domination de Lumitel, taxes élevées, pénurie d'infrastructures et de formateurs à l'université, coût élevé du transport de l'Internet ; tels sont les défis évoqués dans le secteur des télécommunications. Ces constats ont été présentés lors de la publication d'une étude menée par la Société Financière Internationale (IFI) sur le secteur des télécommunications et du numérique au Burundi, mardi le 29 avril 2025, à Bujumbura.



L'installation des antennes 5G ne résoudra pas le problème de connexion tant que les problèmes liés à l'approvisionnement en énergie persisteront.

Selon Innocent Nizigiyimana, conseiller au Bureau d'Etudes Stratégiques et de Développement (BESD), la vision du Burundi comme pays émergent en 2040 et pays développé en 2060 est devenue, aujourd'hui, une sorte de « Bible ». Pour lui, sans digitalisation et sans un accès à l'Internet pour tous, cette vision ne pourra pas être atteinte.

« Tous les investisseurs qui viennent dans le pays doivent se référer à cette vision. Pour y parvenir, il est crucial de faciliter l'accès à Internet pour tous, à un prix très bas », explique-t-il. Il annonce par ailleurs qu'une commission sera mise en place afin d'analyser les causes profondes du prix élevé de l'Internet.

Il précise également que tous les opérateurs économiques souhaitant s'approvisionner en Internet devront le faire soit par satellite, soit par fibre optique. « Nous ne voulons pas que les gens s'approvisionnent en Internet local qui est très coûteux, car il faut vendre cher pour réaliser des bénéfices. C'est pourquoi nous voulons bannir cette situation et réexaminer les textes réglementaires pour identifier ceux qui freinent le développement du secteur », précise M. Nizigiyimana.

Salvator Nshimirimana, directeur des infrastructures TIC au ministère en charge de la communication, reconnaît que le prix de l'Internet est élevé. Cependant, une nouvelle législation en cours pourrait faciliter les investissements dans le secteur et la redynamisation de l'Onatel.

Et d'ajouter : « Le ministère est en train de nouer des partenariats avec d'autres sociétés afin de rendre l'Internet moins cher. Par ailleurs, l'Internet via satellite (Starlink) est désormais disponible. Ce réseau est rapide et offre un grand débit ».

Malheureusement, précise M. Nshimirimana, le prestataire de services n'a pas honoré ses engagements, et on espère disposer de ce cadre normatif d'ici l'année budgétaire 2025-2026. La collaboration avec le secteur privé et les organisations internationales représente également un enjeu majeur pour le développement du secteur des TIC.

## L'énergie, le pire des défis

Lyse Ndikumana, chargée de la planification et de la qualité chez Econet souligne que les opérateurs mobiles font face à un problème de manque de devises. Ce qui rend difficile l'approvisionnement en équipements.

« Qui dit antennes dit énergie. Si nous n'avons pas d'énergie, nos antennes ne sont pas alimentées. Nous nous retrouvons alors

dépourvus d'accès au réseau, surtout en zone rurale dans les endroits où il n'y a pas d'électricité. La pénurie de carburant et son coût élevé ne permettent pas non plus d'alimenter les antennes ; d'où l'instabilité du réseau. Même lorsque nous installons les antennes 5G, le problème d'énergie persistera. Nous sommes en train de chercher des partenaires pour des solutions d'énergie renouvelable sur les sites, et d'autres opérateurs qui possèdent des antennes dans les zones rurales, afin que même la population des zones rurales ait accès à la 5G », indique-t-elle.

Cependant, martèle Mme Ndikumana, « la 5G nécessite des terminaux spécifiques et la majorité de la population ne peut pas se procurer ces équipements ». Elle estime que la détaxation des terminaux pourrait permettre aux populations éloignées d'avoir accès à la 5G.

Pour intégrer des principes durables dans ses opérations, Mme Ndikumana précise qu'Econet a approché l'entreprise chinoise Huawei qui a installé des antennes alimentées par énergie solaire dans le but de réaliser des économies de coûts tout en garantissant la durabilité.

Un des participants affirme que la détaxation des terminaux pourrait améliorer les recettes de l'Etat. Il fait référence à l'année 2009-2010 lorsque le gouvernement a détaxé les terminaux mobiles. Cela a permis au taux de pénétration de passer de 10 % à 50 %. Le nombre d'utilisateurs a ainsi été multiplié par cinq, entraînant une augmentation des appels et, par conséquent, des recettes générées par ces appels.

Innocent Nizigiyimana rassure que la production énergétique est suffisante et que seules les lignes de transport sont obsolètes.

## 11 milliards USD pour opérer dans le monde rural

Moctar Kandjo, spécialiste du développement numérique à la Banque Mondiale (BM) finance le secteur privé pour étendre la connectivité dans le monde rural par le déploiement de ces infrastructures.

« Dans les prochains jours, 11 milliards USD seront mis à la disposition des opérateurs dans le secteur pour aller dans les zones les plus reculées du pays », déclare-

t-il. M. Moctar Kandjo informe également que la BM concentre son financement sur le secteur public pour offrir l'Internet aux institutions en besoin, un modèle qui n'est pas encore utilisé au Burundi.

Et de renchérir : « La BM offre aussi un financement basé sur les résultats. Les acteurs du secteur privé vont définir un besoin dans une zone sur la base des réalisations qu'ils vont faire et comme cela, ils vont bénéficier des financements. C'est valable pour les terminaux et l'Internet. Au Burundi, des activités sur les terminaux sont envisagées ».

M. Moctar Kandjo avise que le monde numérique est évolutif et a besoin de beaucoup d'investissements. Le gouvernement n'est pas bien placé pour le faire, car il aura chaque fois besoin de l'argent. C'est pourquoi il faut se baser sur le secteur privé et l'inciter à le faire.

Et de marteler : « Les résultats attendus c'est l'accès universel à l'Internet et en augmenter l'usage, soit que 95% des populations aient accès à l'Internet et qu'ils puissent en augmenter l'usage. La solution à cela c'est l'innovation ».

## La domination de Lumitel, une préoccupation

Concernant le cas de Lumitel qui domine le marché des opérateurs mobiles et risque d'en avoir le monopole et les réponses sur les appels téléphoniques que les numéros appelés n'existent pas, Samuel Muhizi, directeur général de l'Agence de Régulation et de Contrôle des Télécommunications (ARCT) affirme que les performances des opérateurs mobiles reposent sur plusieurs facteurs : le management, la planification stratégique, les investissements ciblés ainsi que l'équilibre entre coût et qualité.

« Lumitel est arrivé il y a dix ans, mais il a su anticiper les évolutions du secteur. De son côté, l'ARCT applique un traitement strictement équitable à tous les opérateurs mobiles tant sur le respect de la réglementation que sur celui des obligations », martèle-t-il.

M. Moctar Kandjo notifie que dans certains cas où le message indique que le numéro de téléphone appelé n'existe pas, le problème n'est pas lié aux équipements, mais plutôt à la capacité du réseau à gérer les appels.

Concernant la dominance de Lumitel, il explique que lorsqu'un opérateur mobile devient dominant, les autorités doivent intervenir pour réguler cette position sur le marché. « Un opérateur dominant n'a pas le droit de vendre à un prix inférieur à celui des autres. Au contraire, il doit pratiquer des tarifs plus élevés afin d'encourager les abonnés à se tourner vers les autres opérateurs », affirme-t-il.

Don son côté, M. Nizigiyimana, précise que la domination de Lumitel ne s'explique pas par un soutien du gouvernement. Il rappelle que tous les opérateurs mobiles signent des contrats les engageant à couvrir l'ensemble du territoire national. Il déplore toutefois que certains opérateurs gèrent mal leurs finances et ne respectent pas leurs obligations fiscales. Ce qui entraîne des sanctions à leur encontre.

Selon toujours lui, Lumitel est l'opérateur le plus cher du marché, et ses transactions via Lumicash sont particulièrement onéreuses.

## Une spécialisation numérique marginale

Kenza Terrab, directrice du projet Roland Berger à Paris (France), réaffirme que sur le plan des compétences numériques, il existe un potentiel important, notamment grâce à une population jeune et scolarisée, propice à la transformation numérique. Toutefois, plusieurs facteurs doivent encore être améliorés.

Selon elle, de nombreuses universités sont confrontées à une pénurie de matériel, d'infrastructures et de formateurs.

« Seuls 16 % des étudiants sont formés aux métiers du numérique. Mais il est essentiel de leur offrir des emplois bien rémunérés afin d'éviter qu'ils ne soient attirés par les opportunités disponibles ailleurs », souligne-t-elle tout en s'inquiétant du fait que seulement 35 étudiants soient formés à la cybersécurité.

Elle avise également que 89 % des étudiants n'ont pas accès à un ordinateur ou à Internet. Ce qui rend leur formation particulièrement difficile dans ces conditions.

Mélance Maniragaba



Lorsqu'un opérateur mobile devient dominant, les autorités doivent intervenir pour réguler cette position sur le marché.

# Quand la jacinthe d'eau s'invite à Rusumo

Le barrage hydroélectrique de Rusumo est menacé par une plante envahissante appelée jacinthe d'eau. Cette plante suit les courants des eaux venant des affluents du barrage et tente d'entrer par les ouvertures destinées à l'eau de la centrale. En attendant de trouver une solution durable à cette problématique, des travaux de retrait de cette plante sont effectués chaque jour.

À Rusumo, une machine retire les jacinthes d'eau qui tentent d'entrer par les ouvertures destinées à l'eau de la centrale hydroélectrique. Avant notre arrivée, elle avait déjà éliminé un amas important de jacinthes d'eau. Pourtant, une vaste surface restait encore occupée par ces plantes envahissantes et nécessitait un nettoyage supplémentaire. A les voir, on pourrait croire qu'elles sont là depuis des années. Pourtant, selon les agents du barrage, la réalité est toute autre.

« Cela constitue notre plus grand défi actuellement », confie Ir Patrick Lwesya, chef du projet hydroélectrique de Rusumo. Comme il l'explique, ces végétaux suivent le courant des eaux venant des affluents du barrage. Ils sont charriés par la rivière Akagera qui traverse plusieurs régions avant d'atteindre le barrage de Rusumo. Ces plantes aquatiques sont alors

bloquées avant de pénétrer dans les ouvertures menant aux centrales.

## L'impact sur la production électrique est notable

Plus leur quantité augmente, plus ces plantes envahissantes obstruent les voies d'eau de la centrale, réduisant ainsi le débit de l'eau, un élément essentiel dans la production de l'électricité. Ir Lwesya précise que pour minimiser les pertes, ils recourent à des machines qui éliminent ces plantes aquatiques chaque jour. Parfois, leur prolifération est si importante qu'il faut procéder à deux nettoyages par jour. Pendant ces opérations, la quantité d'électricité distribuée aux trois pays concernés diminue temporairement, juste le temps que les travaux se terminent.

Ce responsable indique que des expertises sont en cours pour trouver une solution durable à ce problème et il reste optimiste quant à un retour à la normale prochainement. En attendant, il existe également des opportunités à exploiter. Il suggère notamment de travailler avec les communautés environnantes pour transformer ces végétaux en produits utiles au quotidien.

## La protection de l'environnement en amont, une nécessité

L'invasion du barrage de Rusumo



La jacinthe d'eau constitue actuellement un grand défi pour la centrale hydroélectrique de Rusumo.

par la jacinthe d'eau au peut être causée par plusieurs facteurs. Parmi ceux-ci figure, l'utilisation excessive d'engrais agricoles dans les zones environnantes. Cela peut entraîner un ruissellement du phosphore et de l'azote vers la rivière, alors que ces éléments favorisent la prolifération rapide de la jacinthe d'eau.

Pour Ir Célestin Nshimirimana, un électricien travaillant au le projet hydroélectrique de Rusumo, les

déchets provenant des affluents du barrage y sont fréquents. Il souligne que la protection de l'environnement le long des rivières alimentant le barrage est indispensable. « En principe, les activités agricoles y sont interdites, il faudrait plutôt y planter des arbres agroforestiers pour prévenir l'érosion du sol. Car, le bon fonctionnement du barrage exige de l'eau propre », insiste-t-il.

Rappelons que le projet

hydroélectrique régional des chutes de Rusumo a été mis en œuvre par le Nile Equatorial Lakes Subsidiary Action Program (NELSAP) pour le compte de trois pays: le Burundi, le Rwanda et la Tanzanie. La centrale produit 80 MW, répartis entre ces trois pays. Le Burundi bénéficie de 27 MW. La production d'électricité a débuté l'année dernière.

Florence Inyabuntu

## MEDIA

## Journée mondiale de la liberté de la presse

# Célébrée sous le signe de l'inquiétudes et du recul

Le Burundi a célébré la Journée mondiale de la liberté de la presse dans un climat marqué par l'inquiétude et le recul. La dégradation de note la médiatique, illustrée par une chute notable dans le classement de Reporters Sans Frontières, alarme les professionnels des médias. Entre agressions, opacité institutionnelle et bouleversements liés à l'intelligence artificielle, les journalistes appellent à des garanties concrètes pour exercer leur mission en toute liberté.

Ce samedi 3 mai 2025, comme partout ailleurs dans le monde, le Burundi a célébré la Journée internationale de la liberté de la presse. L'événement, organisé à la Maison de la Presse du Burundi, a réuni des journalistes, des responsables de médias, des représentants des organisations professionnelles et quelques autorités pour faire le point sur l'état des lieux de la liberté d'information dans le pays. Un bilan qui, loin d'être rassurant, suscite au contraire une vive inquiétude dans les rangs des professionnels.

Le dernier classement de Reporters Sans Frontières (RSF) de 2025 est venu assombrir la situation : le Burundi a reculé de 17 places en un an, glissant de la 108e à la 125e position sur 180 pays analysés. Un déclin que beaucoup interprètent comme le reflet d'un climat de plus en plus contraignant pour les médias. Le score global du pays passe ainsi de 51,78 à 45,44



Différents participants à la Journée mondiale de la liberté de la presse se montrent optimistes quant à l'inévitabilité de l'IA dans le monde actuel, tout en estimant qu'elle doit être utilisée avec précaution dans le métier de journaliste.

signe d'un environnement où les libertés fondamentales, notamment celle d'information et d'être informé, semblent se réduire.

Pour les journalistes présents à cet événement, ce recul n'est pas une surprise. Il vient simplement confirmer un malaise déjà palpable. Et pour cause, cette année a été marquée par plusieurs incidents, dont l'agression du journaliste de la radio Bonesha FM Willy Kwizera dans les enceintes de l'Université du Burundi le 28 avril 2025. Un événement qui a choqué la profession et illustré les risques bien réels que courent les professionnels des médias.

## Le droit d'accès à l'information mis à mal

Mais les menaces ne sont pas toujours physiques. La rétention de

l'information est un autre obstacle qui pèse sur le travail quotidien des journalistes. Elle est matérialisée par l'accès limité, voire refusé, à l'information publique. Plusieurs témoignages recueillis lors de la cérémonie évoquent la difficulté persistante à obtenir des réponses de la part des institutions. Des demandes d'interview ignorées, des questions laissées sans réponse, une opacité administrative qui entrave gravement le travail de vérification et d'investigation.

Face à cette problématique, Thierry Kitamoya, assistant du ministre en charge de la communication, a tenté de rassurer. Il a annoncé que le gouvernement travaille actuellement à un nouveau cadre juridique destiné à garantir le droit d'accès à l'information. Une initiative saluée avec prudence par les professionnels des médias présents qui attendent de voir

comment ce projet se traduira concrètement.

## L'intelligence artificielle : entre opportunités et dérives

Cette édition 2025 a également été l'occasion de réfléchir à un sujet d'actualité mondiale : l'impact grandissant de l'intelligence artificielle sur la liberté de la presse. Sous le thème « Informer dans un monde complexe : l'impact de l'intelligence artificielle sur la liberté de la presse et les médias », les débats ont exploré les implications de cette révolution technologique qui bouleverse les pratiques journalistiques.

Concernant l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) dans les médias, Fiacre Muhimpundu, journaliste et enseignant à l'université, a souligné que le Burundi a encore beaucoup de chemin à parcourir pour s'adapter à l'évolution technologique. Il a déclaré : « Il reste encore de nombreux efforts à fournir en matière d'infrastructures, de réseaux, d'accès à Internet et de réduction du retard dans l'utilisation et le contrôle de cette technologie. » Pour lui, l'IA doit être utilisée de manière à ne pas compromettre le travail de l'homme, car le journalisme doit rester une affaire d'êtres humains, et non de machines.

Le constat est partagé par d'autres intervenants. Si l'IA peut être un allié du journalisme, elle ne saurait remplacer le regard critique, le discernement et la sensibilité d'un professionnel de l'information. « L'intelligence artificielle doit

rester un outil, pas un rédacteur », a martelé Espérance Ndayizeye, présidente du Conseil National de la Communication (CNC), appelant à une formation accrue des journalistes aux nouvelles technologies.

Malgré tout, l'IA peut offrir l'automatisation des tâches techniques, la transcription, la traduction, le montage, l'analyse de données. Donc elle dispose des outils puissants, capables de faire gagner un temps précieux dans les rédactions. Mais différents intervenants ont aussi mis en garde contre les dérives possibles : biais algorithmiques, contenu généré sans vérification humaine, propagation de fausses nouvelles, etc.

## Préserver le rôle irremplaçable du journaliste

Malgré les inquiétudes, la Journée mondiale de la liberté de la presse a aussi permis de rappeler l'essentiel : dans un monde saturé de contenus, le rôle du journaliste demeure central. Le public, qu'il soit lecteur, auditeur ou internaute, attend toujours des informations fiables, contextualisées, utiles à la compréhension du réel.

Mais cela ne peut être garanti que si les conditions d'exercice du métier sont réunies. Liberté, sécurité, accès à l'information, moyens techniques : autant de piliers sans lesquels le journalisme s'effondre. Et autant de combats à mener au quotidien, dans un contexte technologique et politique en constante évolution.

Gilbert Nkurunziza

## Projet de loi des finances 2025-2026

## Ambitieux malgré un déficit important

L'Assemblée nationale du Burundi a adopté à l'unanimité le projet de loi des finances pour l'exercice 2025-2026, présenté par le ministre en charge des finances. Le texte prévoit un déficit budgétaire de plus de 436 milliards de francs burundais, que le gouvernement entend combler par des emprunts. La priorité a été donnée aux secteurs productifs et sociaux avec des mesures fiscales renforcées pour soutenir l'agriculture, l'exploitation minière, l'éducation, la santé, etc.



Le ministre en charge des finances, Nestor Ntahontuye, a souligné que le déficit global du projet de loi des finances 2025-2026 s'élève à plus de 436 milliards de BIF. (Photo : Sénat du Burundi)

L'Assemblée nationale du Burundi a adopté à l'unanimité en sa plénière du vendredi 02 mai 2025, le projet de loi des finances pour l'exercice budgétaire 2025-2026. Présenté par le ministre des Finances, du Budget et de la Planification économique Nestor Ntahontuye, ce projet marque une volonté claire du gouvernement de renforcer la mobilisation des ressources internes tout en poursuivant les investissements dans les secteurs jugés stratégiques pour le développement du pays.

Le projet de loi des finances repose sur des prévisions budgétaires caractérisées par un déséquilibre entre les recettes et les dépenses publiques. Pour l'exercice 2025-2026, le gouvernement burundais prévoit de mobiliser environ 4 790 milliards de francs burundais (BIF)

en recettes, alors que les dépenses projetées atteignent 5 227 milliards BIF. Le déficit budgétaire, estimé à 436,9 milliards BIF, devra être comblé par des emprunts, qu'ils soient d'origine intérieure ou extérieure. Ce qui représente un écart significatif avec les recettes totales projetées. Pour combler ce déficit, le gouvernement mise sur un élargissement des sources de revenus couplé à une amélioration

de la discipline fiscale, pour renforcer la soutenabilité des finances publiques.

Dans son exposé des motifs, le ministre Ntahontuye a mis en avant plusieurs mesures visant à élargir l'assiette fiscale. Parmi elles figure l'instauration d'une contribution spéciale de 0,5 %, prévue à l'article 66 du projet de loi. Cette contribution sera prélevée

sur les revenus des salariés aux revenus relativement élevés (bien que le seuil ne soit pas précisé) afin de financer des priorités sociales. Elle servira notamment à l'achat des bancs pupitres et des manuels scolaires, au recrutement des enseignants et à l'appui à la Carte d'Assistance Maladie (CAM), un dispositif destiné à améliorer l'accès aux soins pour les populations vulnérables.

Dans une perspective de développement du pays, l'Exécutif souhaite accorder une attention particulière à certains secteurs moteurs de l'économie. L'agriculture et l'élevage, piliers traditionnels de l'économie burundaise, bénéficieront d'un soutien accru. Le gouvernement prévoit notamment d'améliorer l'accès des agriculteurs aux engrais chimiques et d'encourager la promotion des cultures d'exportation. Parallèlement, des investissements sont envisagés dans les domaines de l'accès à l'eau potable, de l'électrification ainsi que dans la transformation industrielle.

### L'exploitation des minerais sera réglementée de façon optimale

Le secteur minier, quant à lui, fera l'objet d'une réglementation renforcée. Le gouvernement entend mettre fin aux pratiques frauduleuses et améliorer la contribution de ce secteur aux finances publiques. Ainsi, la taxe sur

l'exploitation minière, auparavant fixée à 7 %, sera portée à 16 %. Une batterie de sanctions est également prévue pour décourager les fraudes fiscales. Par exemple, tout camion-citerne reconnu coupable de livraison de carburant dans des zones non autorisées dans le but d'échapper à la fiscalité s'exposera désormais à une amende de 50 millions BIF.

Le texte introduit aussi des obligations accrues pour les entreprises publiques. Celles-ci devront désormais verser leurs bénéfices aux institutions compétentes dans un délai de 30 jours après la déclaration de l'impôt sur le revenu. Cette disposition vise à améliorer la transparence et l'efficacité dans la gestion des ressources issues des entreprises de l'Etat.

Adoptée sans opposition, cette loi des finances reflète une vision gouvernementale axée à la fois sur le renforcement des recettes nationales et sur l'investissement dans les domaines prioritaires du développement. Le gouvernement burundais espère ainsi concilier les impératifs budgétaires et l'ambition de progrès social.

Sachez que, lors de la séance plénière du mercredi 7 mai 2025, les sénateurs ont également adopté à l'unanimité le projet de loi susmentionné.

Gilbert Nkurunziza

## FINANCE

## 1 295,94 milliards de FBu de dette pour les entreprises publiques

Selon un rapport provisoire du ministère en charge des finances publié en avril 2025, sur la situation de l'endettement des entreprises publiques et des collectivités locales, la dette des entreprises publiques et parapubliques est passée de 858,45 milliards de FBu au 31 décembre 2023 à 1 295,94 milliards de FBu à fin 2024, soit une hausse de 51,0 %.

Cette évolution retrace l'endettement des entreprises publiques selon la nature des dettes contractées, entre autres prêts, dettes envers les fournisseurs et autres comptes à payer correspondant à des engagements arrivés à échéance, mais non encore honorés à la date d'arrêtés des comptes.

Le rapport inclut également la situation de l'endettement de certaines entreprises parapubliques telles que Global Port Services Burundi (GPSB), Brarudi, Burundi Airlines et la Société de Télédiffusion Numérique du Burundi (STNB). Plusieurs entreprises publiques, notamment Regideso, Office National des Télécommunications (ONATEL) et STNB, ont bénéficié de prêts rétrocédés par l'Etat dans le cadre des projets en cours.

Parmi elles, seule l'ONATEL dispose d'un prêt garanti par le gouvernement, dans le cadre de la mise en œuvre du projet ONAMOB.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'endettement des entreprises publiques et de certaines entreprises parapubliques, par nature de dette, entre 2023 et 2024.

## Evolution du stock de la dette par nature de dette

INSTITUTION	TOTAL DU STOCK DE LA DETTE AU 31/12/2023	TOTAL DU STOCK DE LA DETTE AU 31/12/2024
<b>ABP</b>	<b>39623837</b>	-
Autres comptes à payer	39623837	-
<b>BRARUDI</b>	<b>337731094277</b>	<b>764711296257</b>
Autres comptes à payer		461948801946
Dette Fournisseur		103815771531
Prêt	337731094277	198946722780
<b>BURUNDI AIR LINES</b>	<b>1060312218</b>	<b>1274543806</b>
Autres comptes à payer	790026940	1005696321
Dette Fournisseur	270285278	268847485
<b>CAMEBU</b>	-	<b>3106765</b>
<b>DETTE FOURNISSEURS</b>	-	<b>3106765</b>
<b>CIEP</b>	<b>45357261</b>	<b>178506869</b>
Autres comptes à payer	45357261	178506869
<b>CNTS</b>	<b>998106549</b>	<b>1496054975</b>
Autres comptes à payer	449034012	424234012
Dettes Fournisseurs	549072537	1071820963
<b>COGERCO</b>	-	<b>4375537714</b>
Dette Fournisseurs	-	4375537714
<b>ENA</b>	<b>2350000</b>	<b>1200000</b>

Suite à la p. 6

Mélance Maniragaba

Suite de la p. 5

INSTITUTION	TOTAL DU STOCK DE LA DETTE AU 31/12/2023	TOTAL DU STOCK DE LA DETTE AU 31/12/2024
Autres comptes à payer	2350000	1200000
<b>GLOBAL PORT SERVICE BURUNDI</b>	<b>1938053362</b>	<b>2917513837</b>
Autres comptes à payer	1938053362	2917513837
<b>ONATEL</b>	<b>170027751444</b>	<b>174330501573</b>
Autres comptes à payer	34016814131	33492261988
Dettes Fournisseurs	47023248416	50343821095
Prêt garantie	73087388897	74594118490
Prêt rétrocédée	15900300000	15900300000
<b>ONATOUR</b>	<b>2000000000</b>	<b>1559287307</b>
Autres comptes à payer	2000000000	1559287307
<b>OTRACO</b>	<b>134521703</b>	<b>424385807</b>
Dettes Fournisseur	134521703	424385807
<b>REGIDESO</b>	<b>262601282028</b>	<b>262601282028</b>
Autres comptes à payer	3327006967	3327006967
Dettes Fournisseur	72701057462	72701057462
Prêt rétrocédée	186573217599	186573217599
<b>RPP</b>	-	<b>195805917</b>
Autres comptes à payer	-	195805917
<b>SRDI</b>	<b>2596732538</b>	<b>2596732538</b>
Autres comptes à payer	2596732538	2596732538
<b>STNB</b>	<b>79280000000</b>	<b>79280000000</b>
Prêt rétrocédée	79280000000	79280000000
<b>Grand Total</b>	<b>858455185217</b>	<b>1295945755393</b>

Source : MFBPE/Données des entreprises publiques et Parapubliques

AGRICULTURE

## La majoration du prix du thé demeure insatisfaisante

Le prix d'un kilo de feuille de thé vient d'être augmenté de 150 FBu, une décision prise après que de nombreux théiculteurs aient arraché leurs théiers pour se tourner vers des cultures vivrières jugées plus rentables. Ces producteurs réclamaient que le prix du kilo de feuilles de thé ne soit pas inférieur à 2.000 FBu, afin de garantir une juste rémunération et préserver la culture du thé.

Le prix de 1 kg de feuilles vertes de thé passe désormais de 350 FBu à 500 FBu, soit une hausse de 150 FBu. Cela ressort du Conseil des ministres, du 7 mai 2025, a annoncé que Cette décision intervient après la volonté affichée du gouvernement de valoriser les cultures d'exportation, un secteur qui connaît depuis des années un certain déclin. Parmi les causes principales de cette baisse de production figure le prix dérisoire du thé auquel s'ajoute une carence de carburant, limitant les ventes. Face à cette situation critique, plusieurs producteurs ont préféré arracher les théiers pour cultiver des plantes vivrières offrant une rentabilité plus immédiate.

Jusqu'au mois de juin de l'an dernier, à l'usine théicole de Rwegura, 520 théiculteurs avaient déjà arraché leurs plantations de thé, représentant une surface de 55 hectares perdue en quatre ans. Jérémie Rwigema, théiculteur de 70 ans, encadrant des coopératives de producteurs de thé, a témoigné avoir observé un désengagement progressif sur les 13.000



La hausse du prix du thé reste insuffisante pour freiner la crise dans le secteur.

théiculteurs qu'il soutenait, seuls 9.000 continuent à cultiver le thé, tandis que les 4.000 autres se sont tournés vers des cultures plus rentables.

### Une prière exaucée?

Selon ces théiculteurs, compte tenu des coûts de production, le prix d'un kilo de feuilles de thé ne devrait jamais être inférieur à 2.000 FBu. Ils déplorent que le Burundi reste loin du tarif appliqué au Rwanda voisin, où 1 kg de feuilles de thé se vend à

400 FRW, soit environ 2.200 FBu. Ils ne comprennent pas la raison de cet écart de prix, alors qu'ils évoluent sur un même marché régional.

Après avoir été informé du déracinement des champs de thé à Kayanza, le ministre de l'Agriculture s'est rendu sur place le 26 janvier 2024 pour constater la situation. Il a promis de répondre aux doléances des producteurs, notamment celles concernant la modicité des prix. « Nous avons entendu les préoccupations des théiculteurs

après avoir constaté que certains d'entre eux ont commencé à arracher leurs plantations, insatisfaits du prix de 350 FBu par kilo. Cette situation résulte de la baisse de la qualité du thé, du retard dans la collecte de la production et du manque de matériel adéquat pour la conservation des feuilles de thé », a expliqué le ministre. Et de s'engager à mettre en place des stratégies pour améliorer la qualité du thé et revoir le prix de vente en faveur des producteurs.

Le Conseil des ministres a recommandé que le coût réel du thé soit connu, ainsi que les frais administratifs liés à sa transformation et à sa commercialisation, afin de fixer le prix de manière transparente, en tenant compte des réalités économiques et des bénéfices pour l'Etat. Une autorité de régulation des produits d'exportation pourrait également être mise en place pour mieux gérer ces problématiques.

Florence Inyabuntu



VOULEZ -VOUS RENFORCER VOTRE  
VISIBILITÉ? VOULEZ-VOUS OFFRIR  
DES CADEAUX CUSTOMISÉS  
DE FIN D'ANNÉE?

PARMI SA GAMME DE PRODUITS,  
**HOPE DESIGN** VOUS PROPOSE  
DES GOURDES PERSONNALISÉES

